



REGLEMENT INTERIEUR

1 – HORAIRES

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h15 – Semaine de 4 jours

Les élèves sont accueillis 10 minutes avant le début de la classe, soit le matin à partir de 8h20 et l'après-midi à partir de 13h20 à l'ouverture du portail. A l'entrée et à la sortie des classes, l'utilisation des jeux de cour n'est pas autorisée.

2 – ABSENCES

Toutes les absences doivent être signalées (l'école dispose d'un répondeur téléphonique) et justifiées par écrit au retour de l'enfant.

3 –TENUE des CAHIERS et DES LIVRES

Les cahiers et les livres doivent être propres et couverts soigneusement avec une étiquette. Tout livre prêté par l'école ou la bibliothèque de Descartes, sera facturé à la famille dans le cas où il a été perdu ou détérioré.

4 – OBJETS et VETEMENTS

Tous les objets et vêtements appartenant aux élèves doivent être marqués à leur nom (ou les initiales sur les étiquettes) surtout les gilets, manteaux et les petites pièces (bonnets, gants, écharpes...).

5 – OBJETS de VALEUR

Les parents sont priés de ne laisser aux enfants, ni somme d'argent, ni objet de valeur. L'établissement dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol. En règle générale, les magazines, les BD, les jouets et les cartes à échanger sont interdits : ils peuvent être abîmés, inadaptés ou tout simplement source de conflit entre les enfants.

6 – OBJETS DANGEREUX

Il est formellement interdit d'introduire dans l'école des objets présentant un caractère dangereux : couteau, cutter, ciseaux pointus, médicaments, allumettes...

7 – FRIANDISES

Les sucettes, bonbons et chewing-gum sont interdits à l'école.

8 –TENUE et HYGIENE

- Une tenue propre et décente est exigée des élèves. Les shorts et mini-jupes, les hauts à bretelles fines sont interdits. Le short est réservé aux activités sportives.
- Les enfants doivent être chaussés de façon adaptée : pas de tongs, ni claquettes ni talons.
- La tenue de sport est obligatoire à partir de la GS.
- Les « doudous » en maternelle doivent être régulièrement lavés.
- Attention aux poux qui sont malheureusement des « élèves » assidus du début à la fin de l'année ! Parents, vous devez impérativement traiter pour éviter toute propagation.
- Le passage aux sanitaires se fait pendant les récréations. Les élèves doivent avoir les mains propres pour entrer en classe.

9 – POLITESSE

La politesse et un comportement correct des enfants sont de rigueur en tout lieu et à l'égard de tous, y compris à la cantine et lors des cours avec des intervenants extérieurs et avec le personnel de service.

10 – SANCTIONS

Tout manquement répété au règlement peut conduire à un avertissement, à une exclusion temporaire ou définitive (Conseil des maîtres).

11 - ASSURANCES

Tout élève doit obligatoirement être assuré et fournir les attestations de la responsabilité civile et de l'individuelle accident avant le 15 septembre de l'année scolaire.

Dans l'intérêt de la communauté éducative que nous formons tous ensemble, nous vous remercions de bien vouloir lire à votre enfant ces règles de vie et lui expliquer ce que nous attendons tous ensemble de lui.

Le respect de ces règles aussi bien à la maison qu'à l'école doit permettre à l'enfant d'établir le lien qui existe entre l'école et la maison.

L'équipe éducative